



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

27 MAI 2020

AGENDA

1	MOBILISATION RESPONSABLE ET PERSPECTIVES FACE À LA CRISE SANITAIRE (COVID-19)	P.3
2	SOLIDE PERFORMANCE INTÉGRÉE 2019, PLEINEMENT EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS DE L'ANNÉE	P.11
3	UN MODÈLE CRÉATEUR DE VALEUR DURABLE ET RENTABLE	P.24
4	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	P.36
5	RÉMUNÉRATIONS	P.51
6	PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS	P.58
7	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	P.64
8	RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES	P.66
9	RÉSULTATS DES VOTES DES RÉOLUTIONS	P.67

1

MOBILISATION RESPONSABLE ET PERSPECTIVES FACE À LA CRISE SANITAIRE (COVID-19)

MOBILISATION RESPONSABLE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE⁽¹⁾ (1/2)

Protéger les collaborateurs



Réaction immédiate afin de protéger la santé et la sécurité des collaborateurs

- Application stricte des recommandations des autorités et de l'Organisation Mondiale de la Santé.
- Déploiement des bonnes pratiques à l'échelle du Groupe.

Accompagner les clients



Travail actif afin d'assurer une continuité de service

- Quasi-totalité des centres logistiques ouverts.
- Services de support aux clients (ventes & services) opérationnels et actifs dans la plupart des zones géographiques.

Honorer les engagements



Respect des engagements envers les parties prenantes

- Respect de l'ensemble des échéances de paiement, notamment pour les fournisseurs.
- Maintien d'une proposition de dividende au titre de 2019, ramenée à 1,34€ par action (le même niveau que l'année précédente, et contre 1,42€ initialement proposé).

1. Pour davantage d'informations concernant les annonces relatives au Covid-19, le lecteur est invité à se référer aux communiqués de presse du 7 mai, des 11 et 9 avril, et du 26 mars 2020.

MOBILISATION RESPONSABLE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE⁽¹⁾ (2/2)

Aider les communautés



Actions rapidement initiées en aide aux communautés dans de nombreux pays

- Europe : matériel critique pour les structures de santé.
- Etats-Unis : développement rapide de cheminements de câbles pour les hôpitaux, production de masques, etc.
- Inde & Cambodge : distribution de repas auprès de populations dans le besoin, etc.



Soutenir ceux qui en ont le plus besoin

- Création d'un fonds de solidarité dédié aux maisons médicalisées pour personnes âgées (EHPAD).
- Aide aux patients et aux personnels des établissements concernés.

Actions responsables



Solidarité de l'équipe de Direction et du Conseil d'administration

- Pour 2020 : réduction de 25% de la rémunération annuelle cible totale du Directeur général ainsi que gel de la rémunération fixe de l'équipe de Direction, dont la rémunération variable annuelle cible est en outre significativement abaissée.
- Gel des rémunérations au titre de 2020 du Conseil d'administration, ayant renoncé à l'augmentation initialement prévue.

1. Pour davantage d'informations concernant les annonces relatives au Covid-19, le lecteur est invité à se référer aux communiqués de presse du 7 mai, des 11 et 9 avril, et du 26 mars 2020.

BONNE RÉSISTANCE DE LA PERFORMANCE AU PREMIER TRIMESTRE 2020

Indicateurs	T1 2019	T1 2020	Évolution
Chiffre d'affaires en millions d'€	1 550	1 516	-2,2% (organique : -7,3%)
Marge opérationnelle ajustée en part des ventes	19,7%	18,6% (18,7% à périmètre 2019)	-1,1 point

Solidité du bilan et de la situation financière à fin mars 2020 :

Trésorerie et équivalents de trésorerie de 1,8 Md€

Dette nette de 2,9 Md€ avec un ratio sur EBITDA⁽¹⁾ de 1,9 et endettement à longue maturité

1. Sur la base de l'EBITDA des 12 derniers mois.

PERSPECTIVES TOUJOURS INCERTAINES POUR 2020

- La crise sanitaire actuelle se traduit par une dégradation rapide des perspectives pour l'économie mondiale en 2020, à présent anticipée en récession forte. Dans ce contexte dégradé et incertain, le Groupe a annoncé suspendre ses objectifs pour 2020⁽¹⁾ le 26 mars dernier⁽²⁾.
- Le recul organique des ventes s'est poursuivi au cours du mois d'avril 2020, avec une baisse sur le mois seul de -41%, confirmant la tendance observée sur la seconde moitié du mois de mars dans plusieurs géographies.
- Sur cette base, le Groupe anticipe un retrait marqué de son activité lors du T2 2020, du fait des nombreuses mesures de confinement mises en place. Par rapport au T2 2020, sous réserve d'une évolution favorable de la situation sanitaire mondiale, le S2 de l'année devrait montrer une amélioration séquentielle.

1. Objectifs annoncés le 13 février dernier qui s'entendaient « hors changement majeur de l'environnement économique éventuellement lié à l'évolution de la situation sanitaire mondiale ».

2. Pour davantage d'informations, le lecteur est invité à se référer au communiqué de presse du 26 mars 2020.

MESURES RÉVOLUES DE PROTECTION DE LA RENTABILITÉ ET DE LA GÉNÉRATION DE TRÉSORERIE

- S'appuyant sur des équipes expérimentées et pleinement mobilisées, une organisation au plus près de ses marchés d'implantation, et de solides processus de pilotage de la performance, **Legrand s'emploie à protéger sa rentabilité et sa génération de trésorerie**. Dans un contexte de forte baisse des volumes d'activité, le Groupe a notamment engagé :
 - l'adaptation de sa base de coûts (production, administratifs et commerciaux) ;
 - l'accélération des initiatives liées à son empreinte industrielle, notamment par l'évolution de la configuration et du nombre de ses sites ;
 - le report des investissements non prioritaires ;
 - une discipline adaptée et renforcée dans la gestion de son besoin en fonds de roulement et de sa trésorerie opérationnelle.

FONDAMENTAUX SOLIDES POUR L'AVENIR (1/2)

PRÉSENCE MONDIALE ET ÉQUILBRÉE AVEC DES OFFRES ESSENTIELLES



- Legrand est un **acteur mondial**, présent dans :
 - près de 90 pays et sur différents marchés (bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels), aussi bien dans la construction neuve que la rénovation ;
 - des activités portées par des mégatendances technologiques et sociétales profondes et durables (lutte contre le changement climatique, digitalisation des bâtiments, changements des modes de travail, etc.).
- Legrand propose de nombreuses **offres essentielles au bon fonctionnement de l'économie**, par :
 - la continuité d'activité et l'efficacité des *datacenters* ;
 - la protection des installations, des biens et des personnes ; et
 - l'assistance à l'autonomie, etc.

FONDAMENTAUX SOLIDES POUR L'AVENIR (2/2)

TRAVAIL ACTIF SUR LES PILIERS DU MODÈLE D'AFFAIRES

- Fort d'une présence mondiale et équilibrée sur des segments d'activité cruciaux et de l'implication d'équipes expérimentées totalement engagées, **le Groupe continue de travailler activement sur les fondamentaux de son modèle de développement rentable et durable pour préparer l'avenir.** Legrand poursuit à ce titre :
 - le développement de ses positions de *leadership*, qui représentent de l'ordre des 2/3 de son chiffre d'affaires et lui confèrent son statut d'acteur de référence, via notamment la poursuite des efforts de R&D et de lancement de produits nouveaux ;
 - ses initiatives dédiées à la digitalisation de son offre produits, via le développement de son programme des objets connectés (Eliot), et de ses processus ;
 - l'arrimage actif au sein du Groupe des sociétés nouvellement acquises, y compris de Focal Point⁽¹⁾ ;
 - sa démarche responsable exigeante de long terme, et s'est ainsi organisé pour atteindre, malgré la situation économique et sanitaire, les objectifs annoncés pour la période 2019-2021 de sa quatrième feuille de route RSE, structurés autour des axes Ecosystème *business*, Développement humain et Environnement.

1. Pour plus d'informations sur Focal Point, les lecteurs sont invités à consulter la page 30 de cette présentation.

The background of the slide is a gradient from red on the left to purple on the right. It features a faint, low-angle perspective of a modern building's glass facade with a grid of lines. At the bottom, there is a decorative horizontal line of small white dots.

2

SOLIDE
PERFORMANCE
INTÉGRÉE 2019,
PLEINEMENT EN
LIGNE AVEC LES
OBJECTIFS DE
L'ANNÉE

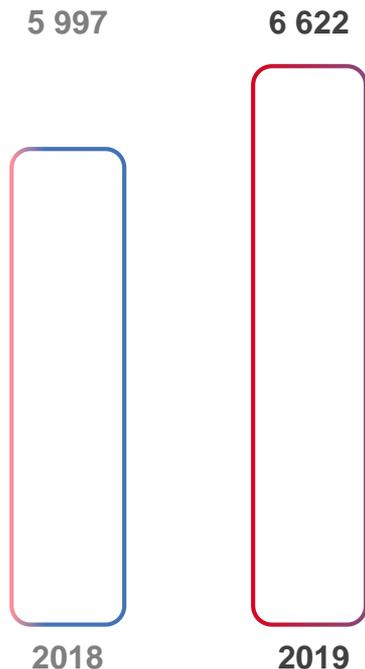
PERFORMANCE INTÉGRÉE PLEINEMENT EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS 2019

Indicateurs	Février 2019 Objectifs annoncés	Réalisations 2019	
Croissance organique	0% à +4%	+2,6%	✓
Marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾	19,9% à 20,7% des ventes	20,4% des ventes	✓
Taux de réalisation de la feuille de route RSE		113%	✓

1. A périmètre 2018.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2019

En millions d'€



- Croissance organique : +2,6%
- Croissance externe : +5,3%
- Effet de change : +2,2%

Croissance totale

+10,4%

UNE CROISSANCE ORGANIQUE ENREGISTRÉE DANS L'ENSEMBLE DES 3 ZONES GÉOGRAPHIQUES EN 2019

Europe



+3,3%

Amérique du Nord
et Centrale



+2,5%

Reste du Monde



+1,4%

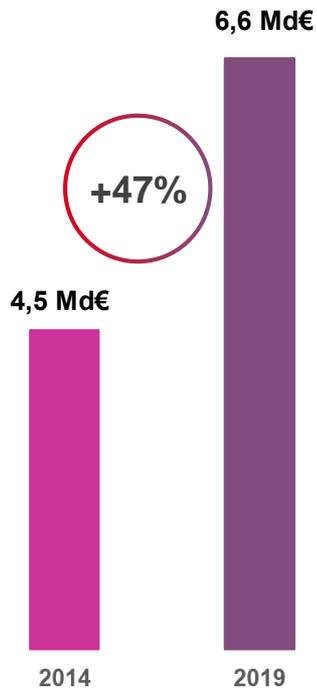
PERFORMANCE FINANCIÈRE

CHIFFRES CLÉS 2019

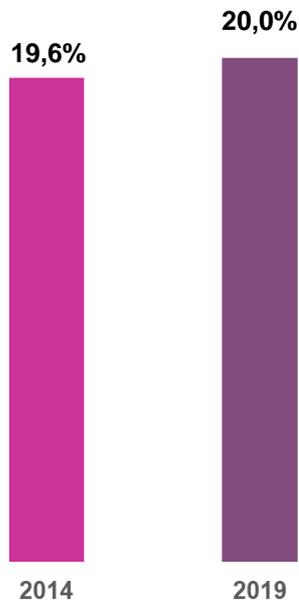
En millions d'€	2018	2019	Variation
Chiffre d'affaires	5 997	6 622	+10,4%
Résultat opérationnel ajusté	1 212	1 326	+9,4%
Résultat net part du Groupe	772	835	+8,2%

CRÉATION DE VALEUR AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES (2014-2019)

Chiffre d'affaires



Marge opérationnelle ajustée (en % du chiffre d'affaires)

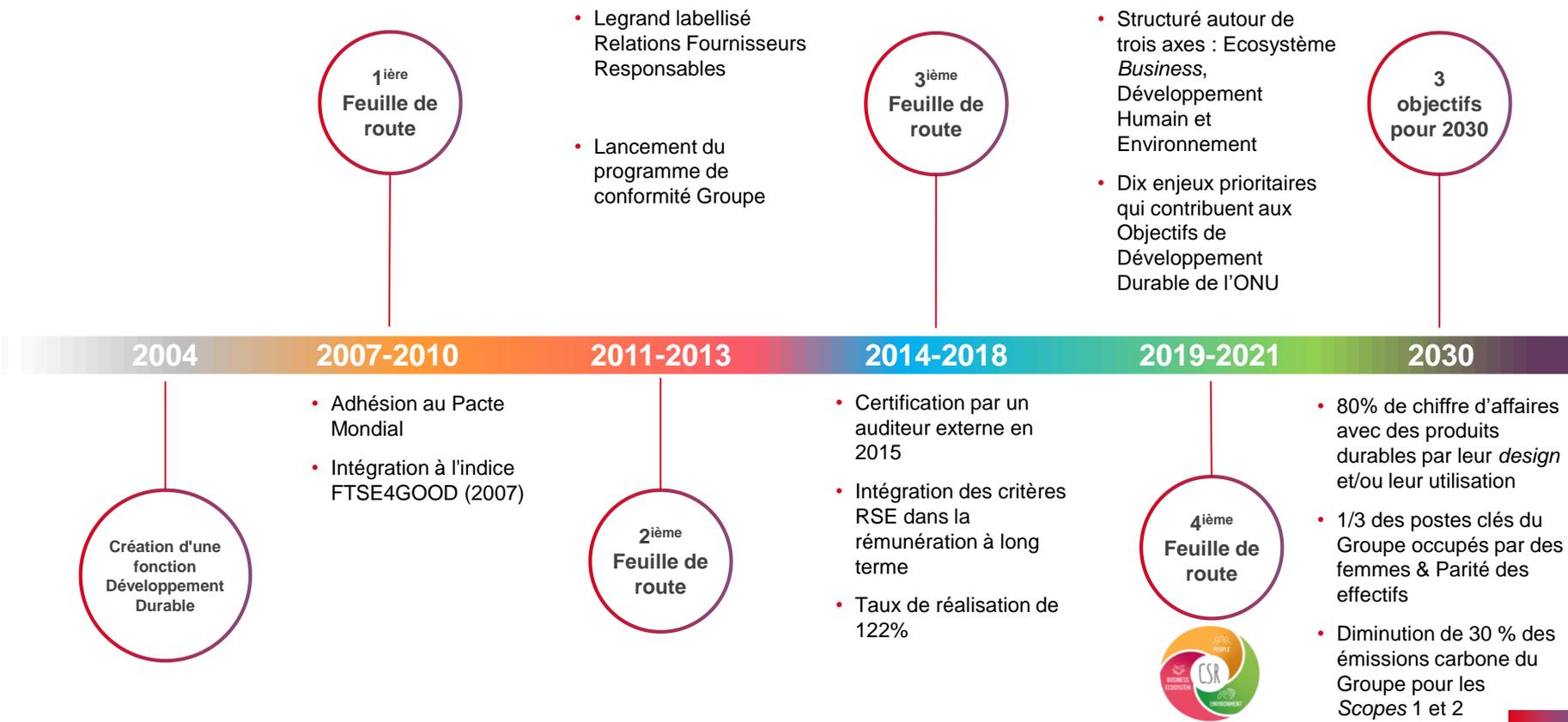


Résultat net par action



PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (1/4)

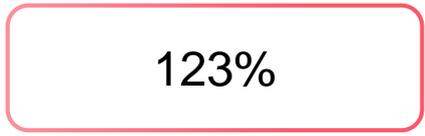
ENGAGEMENT DE LONG TERME EN MATIÈRE DE RSE



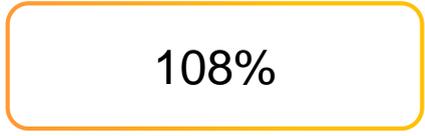
PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (2/4) RÉALISATIONS RSE 2019



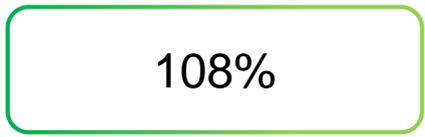
Ecosystème *Business*



Développement Humain

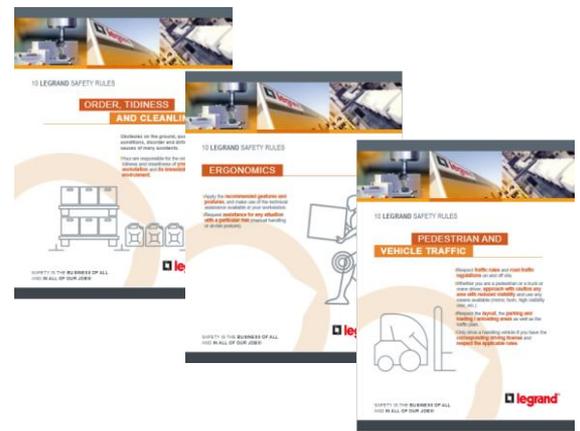


Environnement



Réalisations de 2019 en avance sur le plan de marche témoignant de l'engagement de Legrand en matière de RSE

PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (3/4) ECOSYSTÈME BUSINESS, DÉVELOPPEMENT HUMAIN



Implication continue pour le développement et le maintien de **l'accès à l'eau et à l'électricité** avec l'ONG **Électriciens sans Frontières**, notamment dans le cadre de catastrophes naturelles



Publication de la politique « **diversité et inclusion** » articulée autour de cinq axes : Mixité des genres, Inclusion des travailleurs handicapés, Collaboration intergénérationnelle, Diversité sociale et culturelle, Inclusion des personnes **LGBT+**



Progrès continus en matière de **Santé et de Sécurité** des employés au travail, augmentant de +27% le nombre d'heures de formation par collaborateur et réduisant significativement le taux de fréquence des accidents du travail



PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (4/4) ENVIRONNEMENT, ENTREPRISE



Confirmation de l'engagement climatique lors du **French Business Climate Pledge** notamment au travers de l'objectif de réduction de 30% des émissions de CO₂ à l'horizon 2030 et de la mise à disposition auprès des clients de Profils Environnementaux Produit (PEP)



Plus de 2,4 millions de tonnes d'émissions de CO₂ évitées grâce aux solutions d'efficacité énergétique du Groupe, soit au-dessus de l'objectif de l'année (2,2 millions de tonnes)



La gouvernance du Groupe récompensée
Grand Prix de la Transparence Site Internet 2019
Grand Prix de l'Assemblée Générale 2019
La RSE dans le financement
Introduction d'un critère de performance RSE pour le crédit syndiqué



LEGRAND ATTENTIF À SES ACTIONNAIRES (1/3)

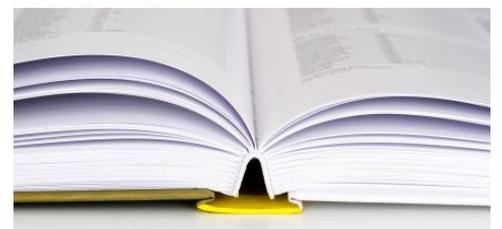
COMMUNICATION ACTIONNARIALE



- Publications trimestrielles
- Espace actionnaires dédié
- Lettres aux actionnaires
- Guide de l'actionnaire
- Visites de sites
- Numéro vert
- Vote par internet
- Site internet interactif



LE GUIDE DE L'ACTIONNAIRE



COMMENT ÊTRE ACTIONNAIRE DE LEGRAND ?



FISCALITÉ DES ACTIONS



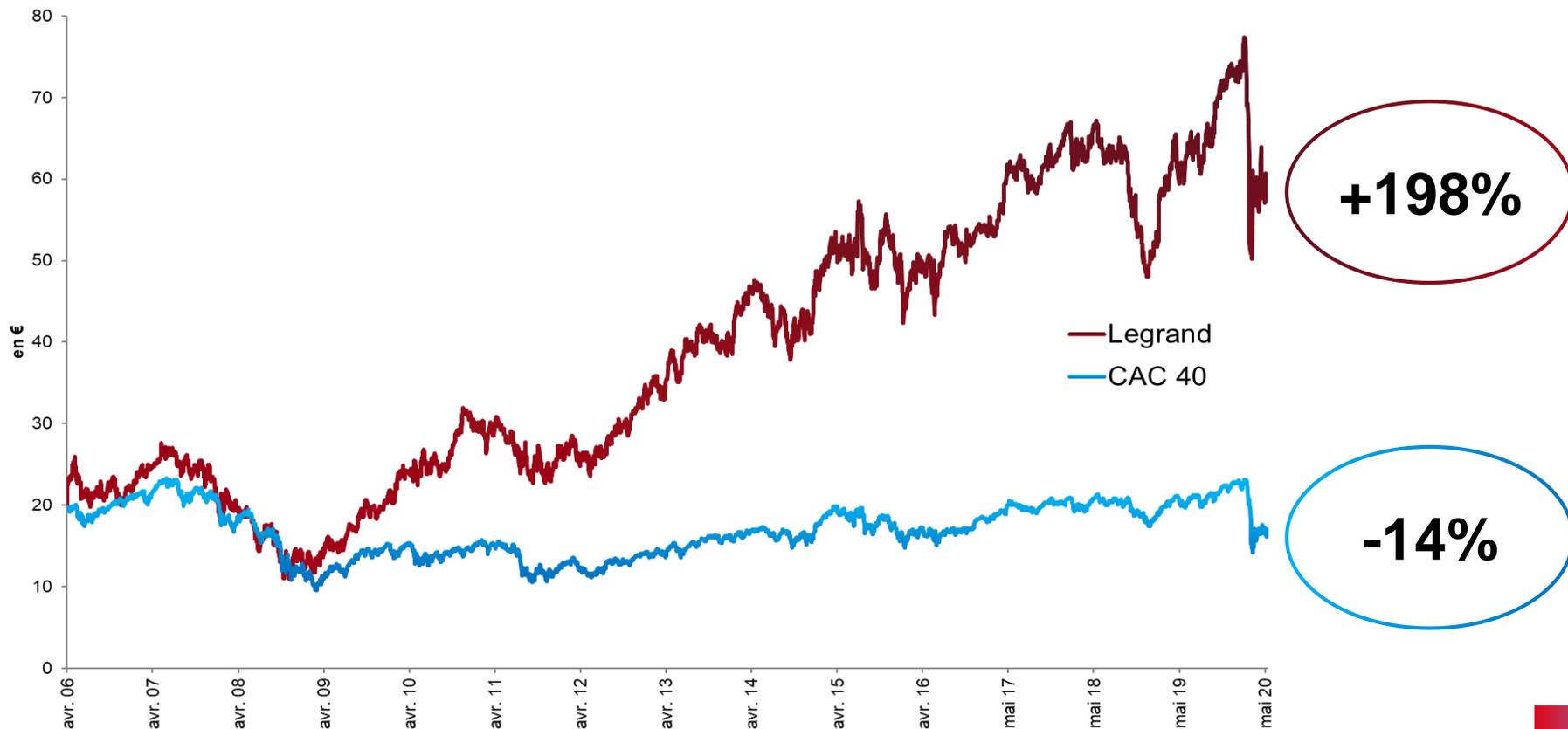
N° Vert 0 800 41 42 43

LES OUTILS D'UN DIALOGUE PERMANENT AVEC VOUS



LEGRAND ATTENTIF À SES ACTIONNAIRES (2/3)

ÉVOLUTION DU TITRE DEPUIS L'INTRODUCTION EN BOURSE⁽¹⁾



1. Evolution présentée du 6 avril 2006 au 20 mai 2020.

LEGRAND ATTENTIF À SES ACTIONNAIRES (3/3)

PROPOSITION DE DIVIDENDE PAR ACTION AU TITRE DE 2019

Dividende par action⁽¹⁾

1,34 €

1. Sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 27 mai 2020 et payable le 3 juin 2020. Cette distribution se fera intégralement par prélèvement sur le bénéfice distribuable. Pour davantage d'informations, le lecteur est invité à se référer au communiqué de presse publié le 11 avril 2020.

3

UN MODÈLE
CRÉATEUR DE
VALEUR DURABLE
ET RENTABLE

UNE ACTIVITÉ PORTÉE PAR DES MÉGATENDANCES DE LONG TERME

Mégatendances sociétales



- Accroissement et vieillissement de la population
- Croissance des classes moyennes des nouvelles économies
- Changement climatique et économies d'énergie
- Santé et bien-être
- Urbanisation croissante

Mégatendances liées aux clients



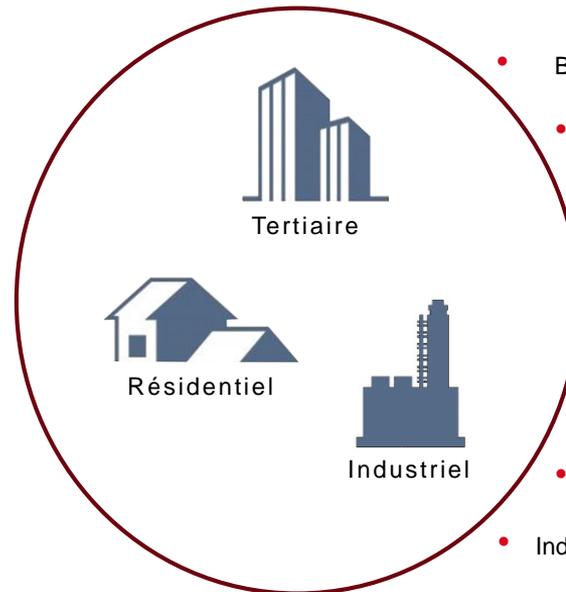
- Mobilité
- Vie connectée
- *E-commerce*
- Travail collaboratif et à distance
- Protection des données personnelles
- Consommation responsable

Mégatendances technologiques



- Sans-fil
- Contrôle vocal
- Capteurs
- Fibre optique
- *Big data & blockchain*
- Intelligence artificielle

SECTEURS



- Bâtiments intelligents
- Maison connectée
- Efficacité énergétique et énergies durables et services innovants
- Assistance à l'autonomie
- Infrastructures haute performance
- *Smart cities*
- Industrie 4.0

Marché accessible : > 110 Md€

UNE OFFRE ÉTENDUE ACCOMPAGNANT SES UTILISATEURS DANS TOUS LES BÂTIMENTS

Legrand a pour **raison d'être**
d'améliorer les vies
en transformant les espaces
où les gens **vivent,**
travaillent et se **rencontrent**
avec des **infrastructures**
électriques et numériques et
des **solutions connectées**
qui sont **simples,**
innovantes et **durables.**

Une offre pour l'ensemble des bâtiments



Résidentiel



Datacenter



Santé



Bureaux



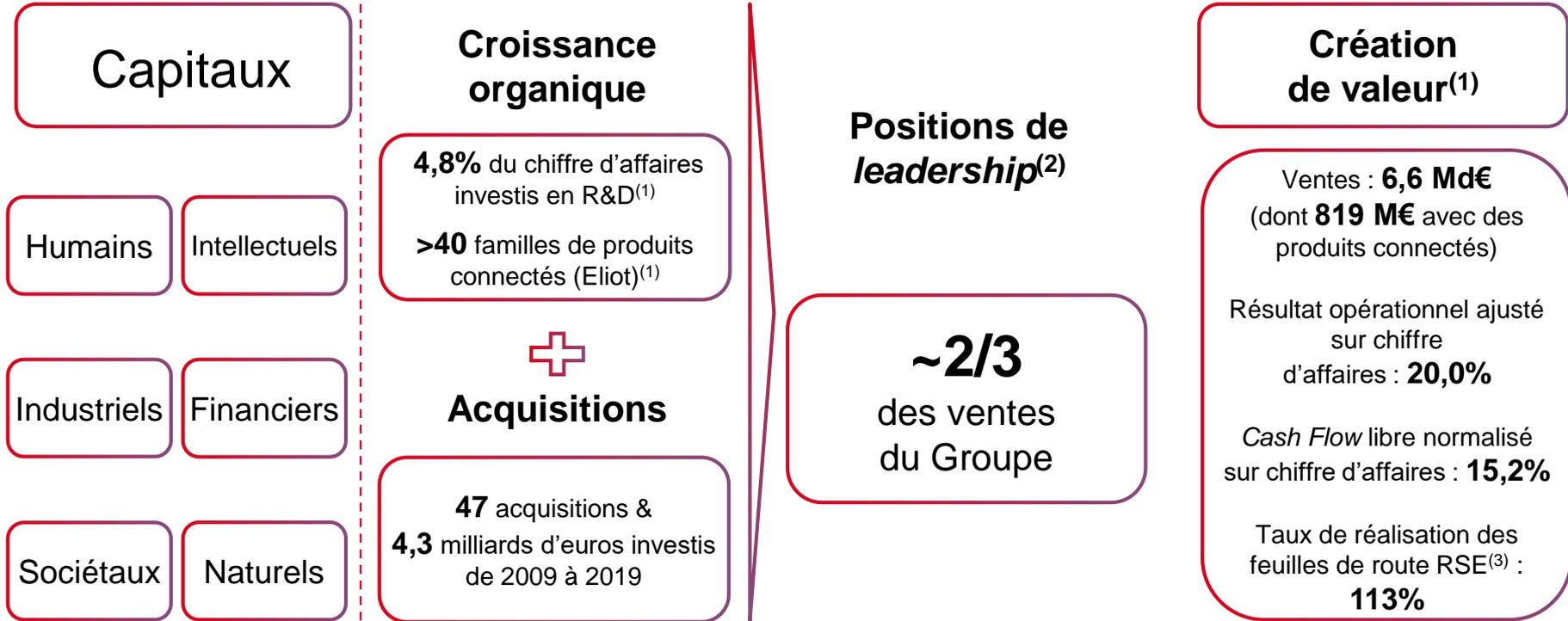
Hôtels



Commercial

> 300 000
références de
produits

UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RENTABLE



1. Données 2019.

2. Positions de numéro 1 ou de numéro 2 pour une catégorie de produits dans un marché donné.

3. Taux de réalisation 2019 de la feuille de route RSE 2019-2021.

ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE PAR L'INNOVATION

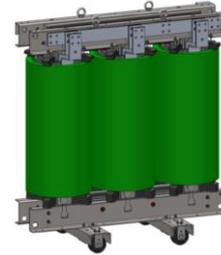
EXEMPLES DE NOUVEAUX PRODUITS LANCÉS EN 2019 (1/2)



Valena Next with Netatmo
Espagne & Belgique



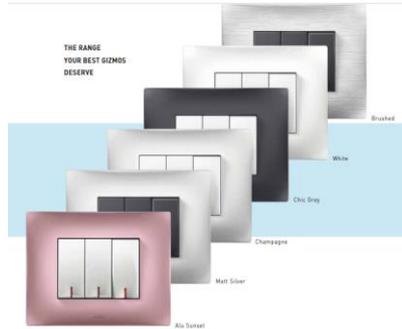
Mosaic
France



Transformateur à forte
efficacité énergétique
CRT Tier 2
Europe



Alarmes résidentielles
Reach Digital
Royaume-Uni



Lyncus
Inde



Plexo with Netatmo
Europe



Rivia
Vietnam



UPS Trimod MCS
Monde



Eclairage de sécurité connecté
France

ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE PAR L'INNOVATION

EXEMPLES DE NOUVEAUX PRODUITS LANCÉS EN 2019 (2/2)



Classe 100X
Portier vidéo connecté
Europe



Eclairages pour environnement critique
de Kenall *MedMaster MedSlot Series*
Amérique du Nord



LCS3
Boîte de distribution &
panneau de brassage 10"
Monde



Solutions P31 pour le
cheminement de câbles
Europe



Gestion de l'éclairage naturel
QMotion QzHub3
Amérique du Nord



Eclairage architectural
HP-4 Circle de Finelite
Amérique du Nord



Armoires innovantes de
distribution des flux électriques et
numériques On-Q
Amérique du Nord



Boîtes de sol universelles
Monde



QUATRE ACQUISITIONS EN 2019 ET 2020

RENFORCEMENT DES POSITIONS DE MARCHÉ PAR CROISSANCE EXTERNE



- Numéro 1 incontesté aux Etats-Unis des *busways* pour *datacenters*
- Une offre historiquement reconnue pour sa qualité, sa facilité d'installation et d'exploitation, et principalement commercialisée sous la marque Starline – véritable référence du marché
- Ventes annuelles d'environ 175 M\$



尊 宝 智 控

- *Leader* chinois des solutions connectées de contrôle pour chambres d'hôtels (éclairage, température ambiante, etc.)
- Ventes annuelles de plus de 10 M€



- Spécialiste américain innovant de la distribution de puissance et de données au sol
- Solutions pour la construction neuve et la rénovation des bâtiments tertiaires
- Ventes annuelles d'environ 20 M\$



FOCAL POINT®

- Acteur de premier plan aux Etats-Unis de l'éclairage architectural prescrit pour les bâtiments non résidentiels (hôpitaux, écoles et universités, bureaux, etc.)
- Offres sur mesure, notamment destinées à la rénovation
- Ventes annuelles de plus de 200 M\$



Sur la base des acquisitions réalisées en 2019 et en 2020, et de leurs dates probables de consolidation, l'impact de l'accroissement du périmètre de consolidation devrait être de l'ordre de +3% en 2020

DYNAMIQUE CONTINUE D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE⁽¹⁾

Déploiement du Legrand Way⁽²⁾



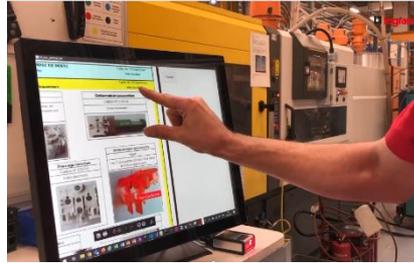
- Déploiement continu du programme des meilleures pratiques du Groupe :
 - Mise en place réussie dans les sites industriels (augmentation de **+2 pts** du ratio de déploiement en 2019 par rapport à 2018, en ligne avec les ambitions)
 - **Elargissement actif** à l'ensemble des fonctions, et notamment celles liées au développement des produits

1. Données 2019.

2. Programme de mise en œuvre dans l'ensemble des pays du Groupe des meilleures pratiques, couvrant en particulier le *management* de la performance opérationnelle, des développements des produits nouveaux, des règles de santé et sécurité au travail ou encore de la qualité.

3. POC : *Proof of Concept* ; Test par la mise en pratique.

Digitalisation de l'organisation



- *Front office* : **nombreuses initiatives de *marketing digital***, notamment au travers de campagnes *web*, et de ***marketing automation*** auprès de l'ensemble des clients
- *Back office* : déploiement continu des outils de **l'Industrie 4.0** avec de nombreuses initiatives (POCs⁽³⁾)
 - **70** déjà mises en œuvre (contre 51 en 2018)
 - **40** en cours de test

Optimisation de l'empreinte industrielle



- **Rationalisation** de la configuration et du nombre de sites de production en Russie, en Espagne, en Chine, en Inde, en Arabie saoudite et au Brésil
- Réduction des émissions carbone du Groupe en 2019 par rapport à 2018 : **-6%**

POURSUITE DE L'ENGAGEMENT RESPONSABLE AU TRAVERS DE 3 AXES CONTRIBUTANT AUX ODD⁽¹⁾ DE L'ONU



Ecosystème Business

- Progression de la chaîne de valeur dans son ensemble
- Développement de solutions durables dans l'offre du Groupe
- En 2019, **plus de 4 000 collaborateurs** formés à l'éthique des affaires

Ambition 2030



- 80% des ventes avec des produits durables par leur *design* ou leur utilisation



Développement Humain

- Respect des droits humains
- Développement des personnes dans le respect de la diversité
- Engagement local auprès des communautés
- A fin 2019, **2,5 millions de bénéficiaires** de projets d'accès à l'électricité avec Électriciens sans frontières depuis 2007

Ambition 2030



- Féminisation d'1/3 des postes clés
- Parité au sein des effectifs



Environnement

- Diminution de l'empreinte carbone des activités du Groupe
- Innover pour une économie circulaire
- Inclusion des priorités RSE aux processus industriels
- A fin 2019, **7 Mt d'émissions de CO₂ évitées** depuis 2014 grâce à nos solutions d'efficacité énergétique

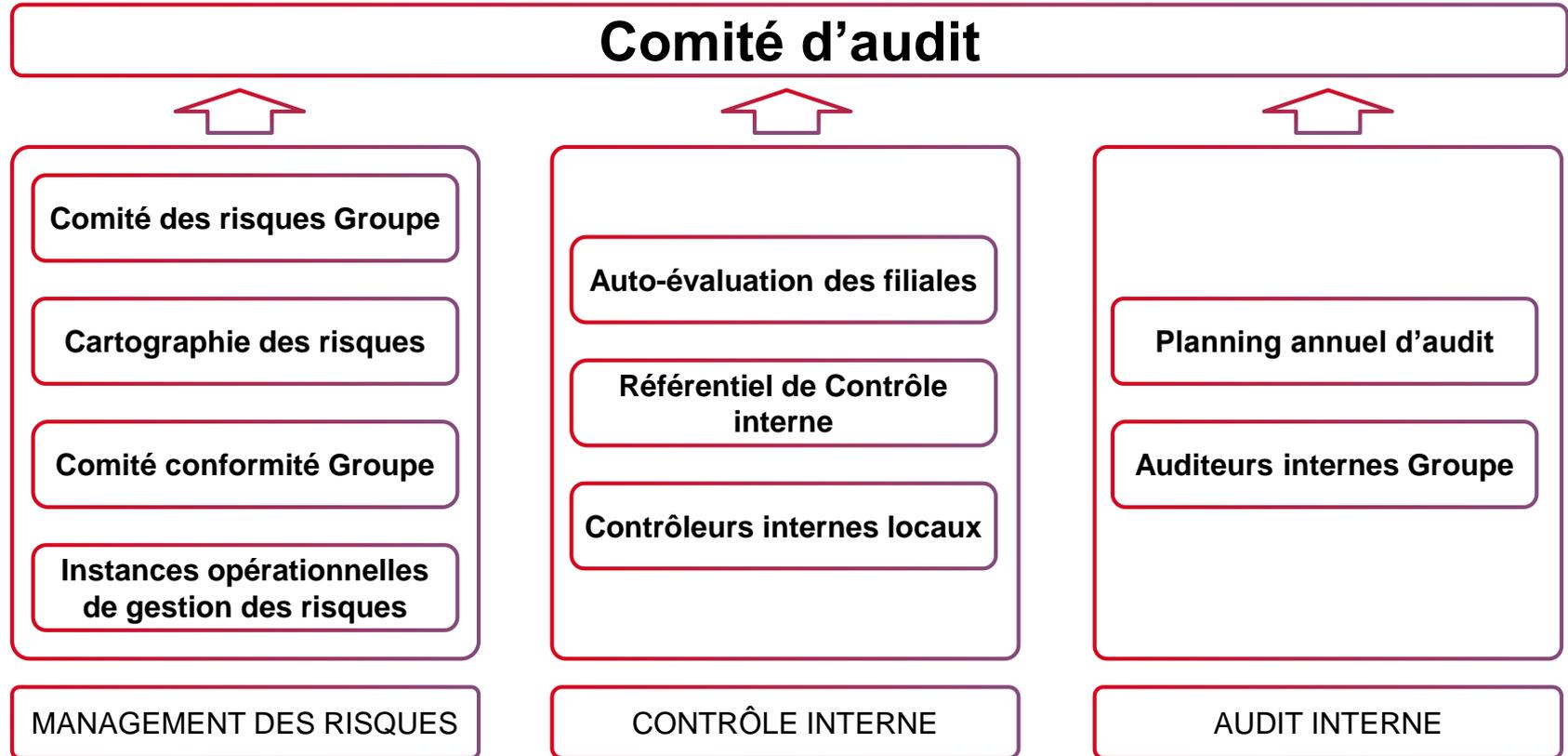
Ambition 2030



- Réduction de 30% des émissions des scopes 1 & 2

1. ODD : Objectifs de Développement Durable.

UNE GOUVERNANCE DÉDIÉE À LA GESTION DES RISQUES



UN MODÈLE QUI S'APPUIE SUR DE SOLIDES COMPÉTENCES

Comité de Direction

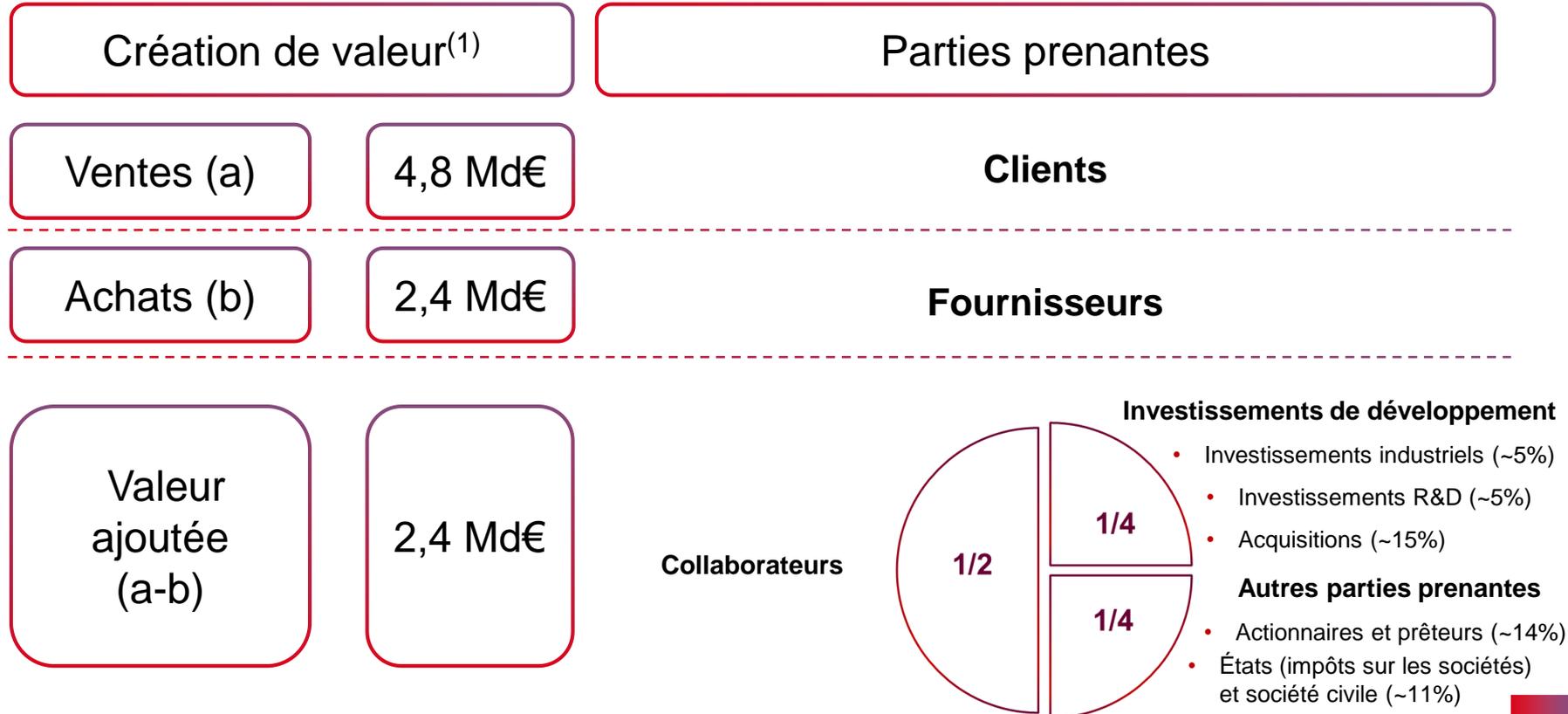
- 9 membres avec une moyenne de 20 ans d'expérience au sein du Groupe
- 50 ans de moyenne d'âge
- 1/3 de femmes
- Complémentarité des compétences

Conseil d'administration⁽¹⁾

- 10 membres et 5 nationalités
- 80% d'administrateurs indépendants
- Parité
- Des expériences riches et diversifiées

1. Composition au 26 mai 2020 et hors administrateur(s) représentant les salariés.

UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DE LA VALEUR AJOUTÉE SUR LE LONG TERME



1. Données moyennes 2009-2019 arrondies à 0,1Md€ près.

4

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

GOUVERNANCE

- Évolution de la gouvernance en 2020
- Évolution de la composition du Conseil en 2020
- Un Conseil diversifié, des compétences variées et complémentaires
- Réalisations du Conseil et des comités en 2019
- Un processus d'évaluation du Conseil dépassant les exigences du Code Afep-Medef

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE EN 2020 (1/3)

- Une gouvernance en amélioration continue, répondant aux critères les plus exigeants et aux meilleures pratiques de place
 - Février 2018 : dissociation pérenne des fonctions de Président et de Directeur Général ;
 - Maintien du rôle de l'Administrateur Référent ;
 - Mai 2019 : mise en place d'un comité ad hoc chargé de mener les travaux relatifs à l'évolution de la gouvernance et la succession à la présidence du Conseil ;
 - Février 2020 : finalisation du processus de succession ;
 - Nomination d'Angeles Garcia-Poveda⁽¹⁾, administratrice indépendante depuis 2012, en qualité de Présidente du Conseil d'administration à compter du 1^{er} juillet 2020.

1. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale de la treizième résolution relative au renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Angeles Garcia-Poveda.

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE EN 2020 (2/3)

- Succession à la présidence du Conseil d'administration à compter du 1^{er} juillet 2020⁽¹⁾



Angeles Garcia-Poveda
Présidente indépendante

1. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale de la treizième résolution relative au renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Angeles Garcia-Poveda.

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE EN 2020 (3/3)

- Succession à la présidence des comités spécialisés à compter du 1^{er} juillet 2020⁽¹⁾



Michel Landel

Administrateur référent
Président du Comité des
nominations et de la gouvernance



Annalisa Loustau Elia

Présidente du Comité des
rémunérations

1. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale de la treizième résolution relative au renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Angeles Garcia-Poveda.

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL EN 2020 (1/6)

- Renouvellement de mandats d'administrateurs
- Nomination d'un nouvel administrateur
- Désignation d'un second administrateur représentant les salariés

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL EN 2020 (2/6)

- **Renouvellement du mandat de Madame Isabelle Boccon-Gibod**
 - Nationalité française – 52 ans
 - Administratrice indépendante de Legrand depuis 2016
 - Membre du Comité d'audit
 - Membre du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale

Mandats et fonctions détenus en dehors de Legrand

- Administratrice d'Arkema
- Administratrice de Paprec
- Administratrice de SilMach
- Présidente de Demeter
- Administratrice du Centre Technique du Papier
- Administratrice d'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique)

Processus mené par le Comité des nominations et de la gouvernance

- Revue de l'indépendance
- Revue des règles relatives au cumul de mandats
- Qualifications financières et comptables, expertise en matière de RSE et expérience de direction générale de groupes industriels internationaux



ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL EN 2020 (3/6)

○ Renouvellement du mandat de Madame Christel Bories

- Nationalité française – 56 ans
- Administratrice indépendante de Legrand depuis 2012
- Présidente du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale
- Membre du Comité d'audit

Mandats et fonctions détenus en dehors de Legrand

- Présidente Directrice Générale d'Eramet

Processus mené par le Comité des nominations et de la gouvernance

- Revue de l'indépendance
- Revue des règles relatives au cumul de mandats
- Expérience au sein de directions générales de groupes industriels, expertise en matière stratégique et qualifications financières et comptables



ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL EN 2020 (4/6)

○ Renouvellement du mandat de Madame Angeles Garcia-Poveda

- Nationalité espagnole – 49 ans
- Administratrice indépendante de Legrand depuis 2012
- Jusqu'au 30 juin 2020 :
 - Administratrice Référente
 - Présidente du Comité des nominations et de la gouvernance
 - Présidente du Comité des rémunérations
 - Membre du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale
- A compter du 1^{er} juillet 2020 :
 - Présidente du Conseil d'administration
 - Membre du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale



Mandats et fonctions détenus en dehors de Legrand

- Associée et Administratrice de Spencer Stuart

Processus mené par le Comité des nominations et de la gouvernance

- Revue de l'indépendance
- Revue des règles relatives au cumul de mandats
- Compétences reconnues en matière de gouvernance/rémunérations ainsi que de stratégie

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL EN 2020 (5/6)

- Nomination de Monsieur Benoît Coquart
 - Nationalité française – 46 ans
 - Directeur Général de Legrand depuis 2018

Mandats et fonctions détenus en dehors de Legrand

- Président d'Ignes (Industries du Génie Numérique, Energétique et Sécuritaire)

Processus mené par le Comité des nominations et de la gouvernance

- Revue de l'indépendance (dirigeant mandataire social non indépendant)
- Revue des règles relatives au cumul de mandats



ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL EN 2020 (6/6)

- Désignation d'un second administrateur représentant les salariés
 - Désignation par le Comité Social et Économique Central (2 juillet 2020)
 - Désignation en qualité de membre du Comité des rémunérations (recommandation du Code Afep-Medef)
 - De genre féminin

INTRODUCTION PAR MADAME ANGELES GARCIA-POVEDA



UN CONSEIL DIVERSIFIÉ, DES COMPÉTENCES VARIÉES ET COMPLÉMENTAIRES

Composition, soumise à approbation⁽¹⁾, en ligne avec les meilleures pratiques

- Diversité⁽¹⁾
 - 45,5 %⁽²⁾ de femmes, soit plus que le minimum légal
 - 73 %⁽²⁾ d'administrateurs indépendants, soit plus que le minimum recommandé par le Code Afep-Medef
 - 5 nationalités différentes

Expériences et compétences des administrateurs

- Compétences stratégiques
- Expériences de dirigeants de groupes industriels cotés
- Compétences financières
- Expertises plus spécifiques (communication financière, gestion des talents, *marketing*, responsabilité sociétale des entreprises)

1. Sous réserve de l'approbation des renouvellements et nomination proposés à l'Assemblée Générale 2020.

2. Les administrateurs représentant les salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de ces pourcentages.

RÉALISATIONS DU CONSEIL ET DES COMITÉS EN 2019

Conseil d'administration

- 7 réunions du Conseil d'administration
- 94 % de taux de présence aux réunions du Conseil d'administration
- 1 réunion des administrateurs non-exécutifs
- 1 séminaire du Conseil d'administration

Comités spécialisés du Conseil

- 8 réunions du Comité d'audit
- 3 réunions du Comité des nominations et de la gouvernance
- 3 réunions du Comité des rémunérations
- 4 réunions du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale
- 2 réunions du Comité *ad hoc*
- 98 % de taux de présence aux réunions des comités

Depuis 2017, Legrand est classé dans le premier quart des sociétés du CAC 40 ayant les meilleures pratiques de gouvernance selon l'indice « CAC 40 Governance » lancé par Euronext en partenariat avec Vigeo Eiris

PROCESSUS D'ÉVALUATION DU CONSEIL DÉPASSANT LES EXIGENCES DU CODE AFEP-MEDEF

- Évaluation du fonctionnement du Conseil selon un cycle triennal, alternant :
 - Une évaluation externe ;
 - Une évaluation interne incluant l'évaluation de la contribution individuelle des administrateurs ;
 - Une évaluation interne sans l'évaluation de la contribution individuelle des administrateurs.

- Évaluation en 2019 :
 - Une évaluation interne sans l'évaluation de la contribution individuelle des administrateurs ;
 - Résultats : fonctionnement du Conseil jugé très satisfaisant.

5 RÉMUNÉRATIONS

RÉMUNÉRATIONS

- Politique de rémunération 2020 suite aux décisions du Conseil du 10 avril 2020
- Rémunération du Président du Conseil
- Rémunération des administrateurs
- Rémunération du Directeur Général

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2020 SUITE AUX DÉCISIONS DU CONSEIL DU 10 AVRIL 2020

- Concernant la politique de rémunération 2020 des **administrateurs** :
 - le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des rémunérations, et sur la base d'analyses et d'études des rémunérations allouées aux administrateurs dans les sociétés du CAC 40 avait initialement envisagé une augmentation de leur rémunération pour s'aligner sur les pratiques de place ;
 - le Conseil d'administration du 10 avril 2020 a, compte tenu de la crise sanitaire et économique liée au Covid-19, décidé de geler au titre de 2020 et par rapport à 2019, la rémunération des administrateurs.

- Concernant la politique de rémunération 2020 du **Directeur Général** :
 - le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des rémunérations, et sur la base d'analyses et d'études des rémunérations allouées aux dirigeants mandataires sociaux dans les sociétés du CAC 40 avait initialement envisagé une augmentation de la partie fixe de la rémunération du Directeur Général de 700 000 euros à 900 000 euros pour s'aligner sur les pratiques de place ;
 - le Conseil d'administration du 10 avril 2020 a, compte tenu de la crise sanitaire et économique liée au Covid-19, et sur proposition de Monsieur Benoît Coquart, décidé :
 - de geler au titre de 2020 et par rapport à 2019, la rémunération annuelle fixe du Directeur Général ;
 - de réduire de 25% la rémunération annuelle totale⁽¹⁾ du Directeur Général.

1. Par la réduction de 50% de la part variable cible de long terme, et par le gel de la rémunération fixe et du montant cible de la part variable annuelle.

RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

	Ex-post 2019	Ex-ante 2020
Rémunération fixe	625 000 €	625 000 €
Rémunération variable annuelle	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Rémunération à raison du mandat d'administrateur	Néant	Néant
Rémunération totale	625 000 €	625 000 €

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

- Politique de rémunération des administrateurs inchangée en 2020 par rapport à 2019
 - Rémunération administrateurs
 - 20 000 euros annuels
 - + 5 000 euros par présence à une réunion du Conseil d'administration
 - + 2 000 euros par présence à une réunion des Comités spécialisés
 - Rémunérations supplémentaires
 - Administrateur référent : 20 000 euros
 - Président du Comité d'audit : 20 000 euros
 - Présidents des autres comités : 10 000 euros
- Politique de rémunération en ligne avec les dispositions du Code Afep-Medef qui recommandent que la part variable de la rémunération soit prépondérante

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

	Ex-post 2019	Ex-ante 2020
Rémunération fixe	700 000 €	700 000 €
Rémunération variable annuelle	845 600 €	700 000 € (cible)
Rémunération variable de long terme	1 204 245 €	1 400 000 € réduit à 700 000 ⁽¹⁾ € (cible)
Avantages en nature	4 413 €	6 135 €
Rémunération totale	2 754 258 €	2 106 135 €

1. Compte tenu de la crise sanitaire et économique liée au Covid-19, le Conseil d'administration a décidé, sur proposition de M. Benoît Coquart, de réduire de 50 % la valeur cible de la rémunération de long terme (la valeur cible de la rémunération de long terme passant de 200 % de la rémunération fixe en 2019 à 100 % de la rémunération fixe en 2020).


 legrand®

6

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS DE NATURE ORDINAIRE

- **Résolutions 1 à 3** : résolutions relatives à l'approbation des comptes, l'affectation du résultat et la distribution du dividende
- **Résolution 4** : résolution relative à l'approbation des informations mentionnées à l'article L. 225-37-3 I. du Code de commerce, en application de l'article L. 225-100 II. du Code de commerce
- **Résolution 5** : résolution relative au *Say on Pay* ex-post de Monsieur Gilles Schnepf
- **Résolution 6** : résolution relative au *Say on Pay* ex-post de Monsieur Benoît Coquart
- **Résolution 7** : résolution relative au *Say on Pay* ex-ante du Président du Conseil d'administration
- **Résolution 8** : résolution relative au *Say on Pay* ex-ante du Directeur Général
- **Résolution 9** : résolution relative à la politique de rémunération 2020 des membres du Conseil d'administration
- **Résolution 10** : résolution relative au montant maximum de rémunération alloué aux membres du Conseil d'administration
- **Résolutions 11 à 14** : résolutions relatives à la composition du Conseil d'administration (renouvellement de trois mandats d'administratrices indépendantes, nomination d'un administrateur)

RÉSOLUTIONS RELATIVES AU RACHAT ET À L'ANNULATION DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

- **Résolution 15** : autorisation consentie au Conseil d'administration en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions

- **Résolution 21** : autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues
 - Annulation d'actions auto-détenues par suite de rachat d'actions
 - Limite : 10 % du capital social par périodes de 24 mois
 - Durée de l'autorisation : 18 mois

RÉSOLUTIONS RELATIVES À DES MODIFICATIONS STATUTAIRES

- **Résolutions 16 à 20** : résolutions relatives à une modification des statuts (réduction de la durée du mandat des administrateurs à 3 ans, administrateurs représentant les salariés (adaptation loi Pacte), adoption par consultation écrite de certaines décisions du Conseil, mission du Conseil d'administration (adaptation loi Pacte), adaptation à d'autres évolutions législatives et réglementaires)

RÉSOLUTIONS DE NATURE EXTRAORDINAIRE : LES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

Résolution	Contenu de la résolution	Plafonds de la résolution
N°22	Emission d'actions ou de valeurs mobilières complexes avec maintien du droit préférentiel de souscription ("DPS")	Titres de capital : 18,73 % du capital Titres de créance : 2 Md€
N°23	Emission d'actions ou de valeurs mobilières complexes avec suppression du DPS	Titres de capital : 9,36 % du capital Titres de créance : 1 Md€
N°24	Emission, par offre au public, d'actions ou de valeurs mobilières complexes avec suppression du DPS	Titres de capital : 9,36 % du capital Titres de créance : 1 Md€
N°25	Augmentation du montant des émissions réalisées en cas de demandes excédentaires (green shoe)	15 % de l'émission initiale
N°26	Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres dont la capitalisation serait admise	100 M€
N°27	Emission d'actions ou de valeurs mobilières complexes au profit des adhérents à un plan d'épargne de la Société ou du Groupe	25 M€
N°28	Emission d'actions ou de valeurs mobilières complexes afin de rémunérer des apports en nature consentis à la Société	5 % du capital

RÉSOLUTION RELATIVE AU POUVOIR POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

- **Résolution 30** : Pouvoirs pour formalités

7

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire :
 - sur les comptes annuels sociaux et consolidés
 - sur les conventions réglementées
 - sur les informations figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise inclus dans le rapport de gestion
 - sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

- Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire :
 - sur la réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues
 - sur l'émission d'actions et de valeurs mobilières complexes avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription
 - sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise

8

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

9

RÉSULTATS DES VOTES DES RÉSOLUTIONS

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°1

- **APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2019**

La résolution est adoptée à : **99,53%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°2

- **APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2019**

La résolution est adoptée à : **>99,99%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°3

- **AFFECTATION DU RÉSULTAT ET FIXATION DU MONTANT DU DIVIDENDE**

La résolution est adoptée à : **99,70%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°4

- **APPROBATION DES INFORMATIONS MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 225-37-3 I. DU CODE DE COMMERCE, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-100 II. DU CODE DE COMMERCE**

La résolution est adoptée à : **97,80%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°5

- **APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION ET DES AVANTAGES DE TOUTE NATURE, VERSÉS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019 OU ATTRIBUÉS AU TITRE DU MÊME EXERCICE À MONSIEUR GILLES SCHNEPP, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-100 III DU CODE DE COMMERCE**

La résolution est adoptée à : **97,17%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°6

- **APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION ET DES AVANTAGES DE TOUTE NATURE, VERSÉS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019 OU ATTRIBUÉS AU TITRE DU MÊME EXERCICE À MONSIEUR BENOÎT COQUART, DIRECTEUR GÉNÉRAL, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-100 III DU CODE DE COMMERCE**

La résolution est adoptée à : **94,30%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°7

- POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION APPLICABLE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La résolution est adoptée à : **97,49%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°8

- **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION APPLICABLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

La résolution est adoptée à : **93,83%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°9

- POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION APPLICABLE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La résolution est adoptée à : **99,88%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°10

- **FIXATION DU MONTANT MAXIMUM DE RÉMUNÉRATION ALLOUÉ AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La résolution est adoptée à : **99,00%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°11

- **RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE MADAME ISABELLE BOCCON-GIBOD**

La résolution est adoptée à : **99,86%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°12

- **RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE MADAME CHRISTEL BORIES**

La résolution est adoptée à : **99,40%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°13

- **RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE MADAME ANGELES GARCIA-POVEDA**

La résolution est adoptée à : **99,23%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°14

- **NOMINATION DE MONSIEUR BENOÎT COQUART EN QUALITÉ D'ADMINISTRATEUR**

La résolution est adoptée à : **99,96%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°15

- **AUTORISATION CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE PERMETTRE À LA SOCIÉTÉ D'INTERVENIR SUR SES PROPRES ACTIONS**

La résolution est adoptée à : **96,80%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°16

- **MODIFICATION DE L'ARTICLE 9 DES STATUTS S'AGISSANT DE LA DURÉE DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS**

La résolution est adoptée à : **>99,99%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°17

- **MODIFICATION DE L'ARTICLE 9.2 DES STATUTS S'AGISSANT DES ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES SALARIÉS**

La résolution est adoptée à : **>99,99%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°18

- **MODIFICATION DE L'ARTICLE 9.5 DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ S'AGISSANT DE L'ADOPTION PAR CONSULTATION ÉCRITE DE CERTAINES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La résolution est adoptée à : **>99,99%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°19

- **MODIFICATION DE L'ARTICLE 9.6 DES STATUTS S'AGISSANT DES POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La résolution est adoptée à : **>99,99%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°20

- **MODIFICATIONS PORTANT SUR LES ARTICLES 10.1, 11 ET 13 DES STATUTS AFIN D'ADAPTER LES STATUTS À CERTAINES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES**

La résolution est adoptée à : **99,53%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°21

- **AUTORISATION CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE RÉDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION D' ACTIONS AUTO-DÉTENUES**

La résolution est adoptée à : **98,52%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°22

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS DE DÉCIDER DE L'ÉMISSION D' ACTIONS OU DE VALEURS MOBILIÈRES COMPLEXES, AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION**

La résolution est adoptée à : **95,44%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°23

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS DE DÉCIDER DE L'ÉMISSION, PAR OFFRE AU PUBLIC AUTRE QUE CELLES VISÉES À L'ARTICLE L. 411-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER, D' ACTIONS OU DE VALEURS MOBILIÈRES COMPLEXES, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION**

La résolution est adoptée à : **95,39%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°24

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS DE DÉCIDER DE L'ÉMISSION, PAR UNE OFFRE AU PUBLIC VISÉE AU 1° DE L'ARTICLE L. 411-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER, D' ACTIONS OU DE VALEURS MOBILIÈRES COMPLEXES, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION**

La résolution est adoptée à : **93,27%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°25

- **AUTORISATION CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUGMENTER LE MONTANT DES ÉMISSIONS RÉALISÉES AVEC MAINTIEN OU SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION EN CAS DE DEMANDES EXCÉDENTAIRES**

La résolution est adoptée à : **90,60%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°26

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS DE DÉCIDER D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES, PRIMES OU AUTRES DONT LA CAPITALISATION SERAIT ADMISE**

La résolution est adoptée à : **99,44%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°27

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS DE DÉCIDER DE L'ÉMISSION D' ACTIONS OU DE VALEURS MOBILIÈRES COMPLEXES AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES AU PROFIT DES ADHÉRENTS À UN PLAN D'ÉPARGNE DE LA SOCIÉTÉ OU DU GROUPE**

La résolution est adoptée à : **94,62%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°28

- DÉLÉGATION CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À L'ÉMISSION D' ACTIONS OU DE VALEURS MOBILIÈRES COMPLEXES EN VUE DE RÉMUNÉRER DES APPORTS EN NATURE CONSENTIS À LA SOCIÉTÉ, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES AU PROFIT DES TITULAIRES DES TITRES DE CAPITAL OU VALEURS MOBILIÈRES OBJET DES APPORTS EN NATURE

La résolution est adoptée à : **97,32%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°29

- **PLAFOND GÉNÉRAL DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE**

La résolution est adoptée à : **98,61%**

RÉSULTAT DU VOTE DE LA RÉOLUTION N°30

- **POUVOIRS POUR FORMALITÉS**

La résolution est adoptée à : **>99,99%**

GLOSSAIRE

Le besoin en fonds de roulement est défini comme la somme des créances clients et comptes rattachés, des stocks, des autres créances courantes, des créances d'impôt courant ou exigible et des actifs d'impôts différés courants diminuée de la somme des dettes fournisseurs et comptes rattachés, des autres passifs courants, des dettes d'impôt courant exigible, des provisions courantes et des passifs d'impôts différés courants.

Busways : Systèmes d'alimentation électrique par jeux de barres métalliques.

Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

Le cash flow libre normalisé est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes, sur la base d'un besoin en fonds de roulement normalisé représentant 10% du chiffre d'affaires des 12 derniers mois à structure et taux de change constants et rapporté à la période considérée, et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

La croissance organique est définie comme la variation du chiffre d'affaires à structure (périmètre de consolidation) et taux de change constants.

La dette financière nette est définie comme la somme des emprunts courants et des emprunts non courants minorée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des valeurs mobilières de placement.

L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel majoré des amortissements et des dépréciations des immobilisations corporelles, des droits d'utilisation d'actifs, des immobilisations incorporelles (y compris frais de développement capitalisés), des reversements des réévaluations de stocks et des pertes de valeur des *goodwill*.

KVM : *Keyboard, Video and Mouse* ; Clavier, Ecran et Souris.

La marge brute d'autofinancement est définie comme les flux de trésorerie des opérations courantes hors variation du besoin en fonds de roulement.

PDU : *Power Distribution Unit* ; Unité de Distribution d'Alimentation.

Le résultat opérationnel ajusté est le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de *goodwill*.

La RSE est la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Le taux de distribution est défini comme le rapport du dividende par action proposé au titre d'une année n rapporté au bénéfice net part du Groupe par action de l'année n calculé sur la base du nombre moyen d'actions ordinaires hors auto-détention au 31 décembre de l'année n.

UPS : *Uninterruptible Power Supply* ; Alimentation Statique sans Interruption (onduleur).

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans cette présentation n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante et aucun confort ou garantie, expresse ou implicite, n'est donné quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité de l'information ou des opinions contenues dans le présent document.

Cette présentation contient des informations sur les marchés de Legrand et le positionnement de Legrand sur ces marchés. A la connaissance de Legrand, il n'existe aucun rapport officiel de l'industrie ou de marché couvrant ou traitant ses marchés. Legrand réunit des données sur ses marchés par l'intermédiaire de ses filiales qui compilent annuellement des données sur les marchés concernés à partir de contacts formels ou informels avec des professionnels de l'industrie, des distributeurs de produits électriques, de statistiques du bâtiment et de données macroéconomiques. Legrand estime sa position sur ses marchés sur la base des données précitées et sur la base du chiffre d'affaires réel réalisé sur les marchés en cause sur la même période.

Le présent document peut contenir des estimations et/ou des informations prospectives. Ces informations ne constituent pas des prévisions relatives aux résultats de Legrand ou à d'autres indicateurs de performance, mais des tendances ou des objectifs, selon le cas. Ces informations sont par nature sujettes à des risques et incertitudes, dont la plupart ne sont pas du ressort de Legrand, dont notamment les risques décrits dans le document de référence de Legrand disponible sur son site internet (www.legrandgroup.com). Ces informations ne constituent pas des garanties quant aux performances futures de Legrand qui sont susceptibles de différer de manière significative. Legrand ne s'engage pas à publier de mise à jour de ces informations en vue de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date de publication de ce document.

Ce document ne constitue dans aucun pays, une offre de vendre ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Legrand.

ADR non sponsorisés. Legrand ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Legrand. Legrand décline toute responsabilité concernant un tel programme.